



SEMI MEUBLE a la location

Par **CARPEDIEM13**, le **29/04/2015 à 11:11**

peut on loué un appartement en semi meublé? si ,oui en quoi cela consiste ? merci

Par **Lag0**, le **29/04/2015 à 11:23**

Bonjour à vous aussi !
En France, il n'existe que la location vide ou la location meublée.
Il n'existe pas encore de définition du meublé, on est en attente du décret, mais on peut dire que l'équipement d'un meublé doit être suffisant pour que le locataire y emménage avec seulement sa valise.
Dans tous les autres cas, on est en location vide, même s'il existe un certain nombre de meubles et d'équipement, mais en quantité insuffisante pour en faire un meublé.